



RCS : DOUAI

Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 50015

Numéro SIREN : 403 564 974

Nom ou dénomination : BONIFACE

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2017 sous le numéro de dépôt 181

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
de Douai

66 rue Saint Julien - BP 829
59508 DOUAI CEDEX
Tél : 0 891 01 11 11 - Fax : 03 27 88 40 49
www.infogreffe.fr/www.greffe-tc-douai.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CCA EXPERTISE COMPTABLE

37-41 avenue Jules Guesde
BP 70232
59544 CAUDRY CEDEX

V/REF :

N/REF : 96 B 50015 / 2017-B-181

Le Greffier du Tribunal de Commerce de Douai certifie qu'il a reçu le 20/01/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2016.

Concernant la société

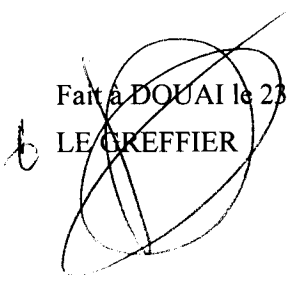
BONIFACE
Société à responsabilité limitée
route de Bertry
Montigny-en-Cambrésis
59225 Clary

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-181 le 23/01/2017

R.C.S. DOUAI 403 564 974 (96 B 50015)

Fait à DOUAI le 23/01/2017,

LE GREFFIER



F 2017 c1/913

96 B Sec 15

2017/B181

BONIFACE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 622.00 €

Siège social : route DE BERTRY

23 JAN. 2017

59225 MONTIGNY EN CAMBRESIS

403 564 974 RCS CAMBRAI

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 28 DÉCEMBRE 2016**

L'an deux mille seize,

Le vingt-huit décembre, à onze heures ,

JOSE GUTIERREZ associé unique de la société BONIFACE, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

En sa qualité de gérant, il a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2016.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par la gérance, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Questions diverses.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2016, s'élevant à 116 992.16 €, de la manière suivante :

- à JOSE GUTIERREZ, une somme de..... 116 992.16 €

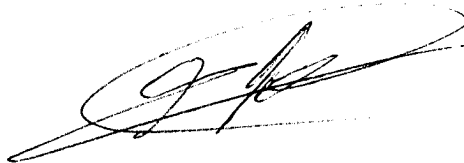


TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL BONIFACE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		route DE BERTRY 59225 MONTIGNY EN CAMBRESIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 0 3 5 6 4 9 7 4 0 0 0 1 8		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		30/06/2016	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 650	AG	1 650	
		Fonds commercial (1)	AH	457	AI		457
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	100 768	AS	95 112	5 655
		Autres immobilisations corporelles	AT	195 794	AU	150 192	45 601
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	835	BE		835
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	TOTAL (II)			BJ	299 505	BK	246 955
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	28 180	BM		28 180
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	66 250	BQ		66 250
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	292 246	BY		292 246
		Autres créances (3)	BZ	37 245	CA		37 245
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	63 491	CG		63 491	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 859	CI		1 859	
	TOTAL (III)	CJ	489 274	CK		489 274	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	788 779	IA	246 955	541 824
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL BONIFACE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622.....)			DA	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	116 992	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	125 376	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	35 007	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	221 045	
	Dettes fiscales et sociales			DY	160 393	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	416 447		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	541 824		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	381 439	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL BONIFACE				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	1 675 126	FH	FI	1 675 126	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 675 126	FK	FL	1 675 126	
	Production stockée*				FM	(1 371)	
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	1 771	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	5 231	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 680 758
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	265 417	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(20 830)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	795 951	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	13 695	
	Salaires et traitements*				FY	339 559	
	Charges sociales (10)				FZ	154 710	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	16 200	
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	759		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 565 463
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	115 295
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	2	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	716	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	716	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(713)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	114 582

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL BONIFACE</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 500		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	90		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	90		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 410		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 683 261		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 566 269		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	116 992		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	54 634		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	18 719	obligatoires	A9	35 915
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
		90			
Produits des cessions d'éléments d'actif			2 500		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise EURL BONIFACE										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	2 107	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	97 672	KT		KU	3 095
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	12 570	KW		KX		
		Matériel de transport*			KY	156 793	KZ		LA	39 673	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	3 011	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	270 047	LO		LP	42 769	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				IP	233	IR		IS	800
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV			
TOTAL IV				IQ	233	LR		LS	800		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	272 388	ØH		ØJ	43 569		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
								4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	2 107	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	100 768	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	12 570	MO	
		Matériel de transport	IV		MP	16 255	MQ	180 212	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	3 011	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	16 255	NH	296 562	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B	198	2C	835	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	198	NK	835	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	16 453	ØL	299 505	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL BONIFACE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2016, dont le total est de 541 824 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 116 992 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

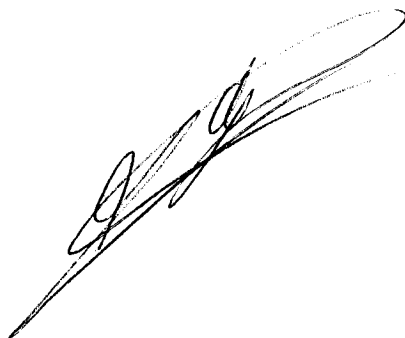
Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été calculé pour un montant de 17 864 euros. Il n'apparaît pas dans les comptes de l'entreprise et sera imputé sur l'impôt sur le revenu des associés.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	457			457
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 650			1 650
Immobilisations incorporelles	2 107			2 107
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	97 672	3 096		100 768
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 571			12 571
- Matériel de transport	156 794	39 674	16 255	180 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 012			3 012
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	270 048	42 770	16 255	296 563
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	234	800	198	836
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	234	800	198	836
ACTIF IMMOBILISE	272 389	43 570	16 453	299 506

Notes sur le bilan

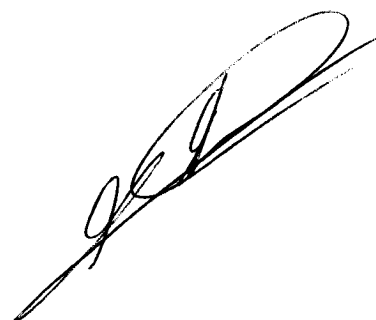
Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		42 770	800	43 570
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		42 770	800	43 570
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		16 255	198	16 453
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		16 255	198	16 453

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

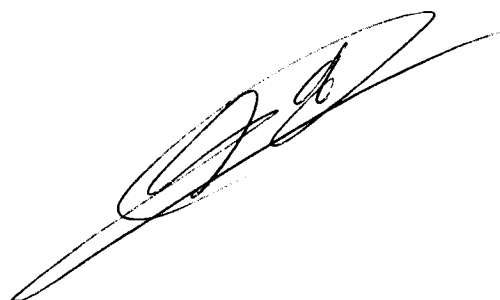
	30/06/2016
Éléments achetés	457
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	457



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 650			1 650
Immobilisations incorporelles	1 650			1 650
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	92 121	2 992		95 113
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 107	825		8 932
- Matériel de transport	142 464	12 041	16 255	138 250
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 669	343		3 011
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	245 360	16 200	16 255	245 306
ACTIF IMMOBILISE	247 011	16 200	16 255	246 956



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

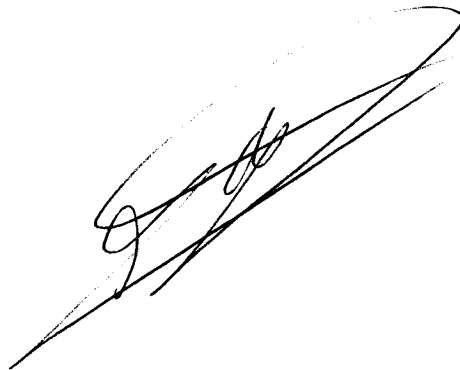
Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 331 352 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	292 247	292 247	
Autres	37 246	37 246	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 860	1 860	
Total	331 352	331 352	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 416 447 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	35 008			35 008
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	221 046	221 046		
Dettes fiscales et sociales	160 394	160 394		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	416 447	381 440		35 008
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 420			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	11 017			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

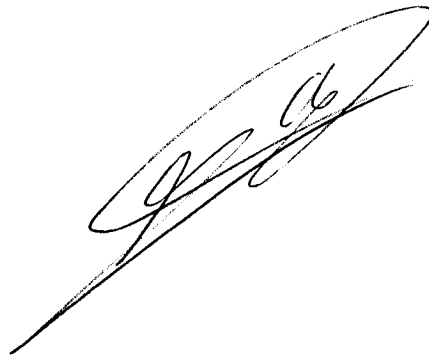
	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 523
Dettes provis. pr congés à payer	4 702
Primes de bilan CAP	10 000
Charges sociales - charges à payer	30 495
Charges sociales sur primes prov.	4 000
Etat - autres charges à payer	11 891
Total	63 611

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 860		
Total	1 860		



BONIFACE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 622.00 €

Siège social : route DE BERTRY

59225 MONTIGNY EN CAMBRESIS

403 564 974 RCS CAMBRAI

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 DÉCEMBRE 2016

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2016, s'élevant à 116 992.16 €, de la manière suivante :

- à JOSE GUTIERREZ, une somme de 116 992.16 €

